

# Activité des salariés

## Année 2020



# Une année sous le signe de la crise sanitaire

- La Ligue a décidé de ne pas faire appel au chômage partiel.
- Les salariés étant déjà en télétravail, il n'y a pas eu à mettre en place de mesures particulières, si ce n'est dans nos façons de nous réunir et d'échanger.
- Les actions pouvant être très difficile à prévoir, beaucoup d'entre elles ont été planifiées puis déplanifiées puis replanifiées



# Basile PASQUET – Conseiller Formation

- Montée en charge progressive de l'organisation de la session de CQP en Ile de France
- Activité d'encadrement régulier en club limitée sur le 1<sup>er</sup> semestre et arrêtée depuis la rentrée
- Organisation des formations maintenues
- Gestion des stages Montagne & Escalade très perturbée
- Suivi de la communication
  - Mailing
  - Site Internet
  - Facebook
  - Instagram
  - Visio-Conférences



# François CURE-DURIF – Agent de développement

- Interface Clubs – Comités – Tutelles
- Gestion des dossiers de subvention
  - PSF (ex CNDS)
  - Subventions du Conseil Régional
- Interventions Mur Mobile (planification – gestion)
- Assistance matérielle aux commissions, en particulier
  - Compétition
  - ERJE
- Suivi administratif



# Sorties du Mur Mobile

Nous avons pu effectuer 45 journées de sorties avec notre mur mobile de juillet à septembre entre les 2 vagues :

- Sport en Filles à Torcy et St-Quentin
- Humanitatria Massy et La Courneuve
- Ville de Gonesse
- Ville de Pantin – 4 Chemins

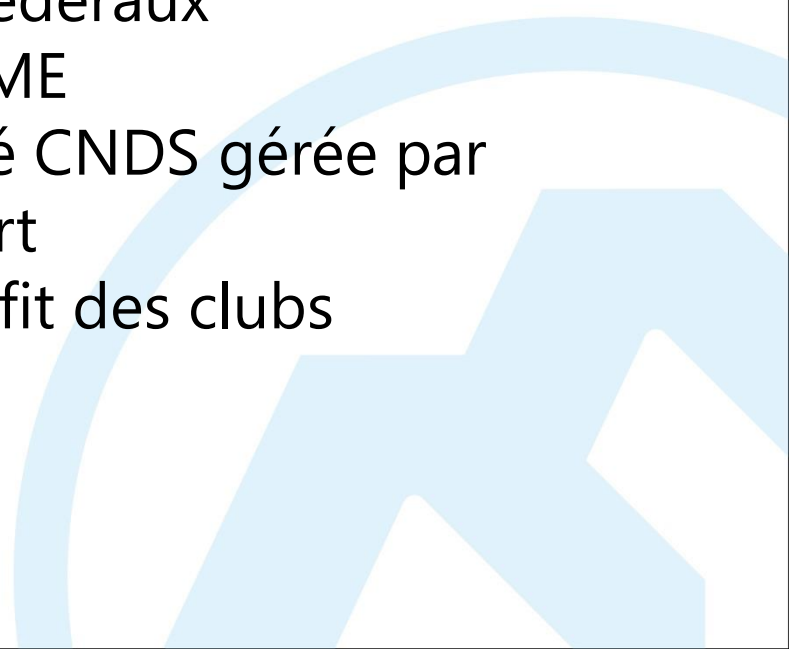


# Subventions reçues par la Ligue

- 2 organismes nous subventionnent
- Le Conseil Régional
  - Chèques Sport distribués à certains clubs
  - Convention Pluriannuel sur 4 ans
    - Activité
    - ERJE
    - Formation
- L'état via les Projets Sportifs Fédéraux
  - Jusqu'à 6 projets par an



# Subventions reçues par la Ligue

- Le Conseil Régional
    - Dossiers instruits par la région
    - Compte Rendu d'activité annuel
    - Possibilité d'avoir des financements pour des évènements et des équipements
  - L'état via les Projets Sportifs Fédéraux
    - Dossiers instruits par la FFME
    - Redistribution de la quotité CNDS gérée par l'Agence Nationale du Sport
    - Appelée à diminuer au profit des clubs
- 

# Quelle approche pour 2020 ?

- Le Conseil Régional
    - Distribution des chèques sports
    - Paiement de 100 % des subvention, quel que soit le taux de réalisation en 2020
  - L'état via les Projets Sportifs Fédéraux
    - Si la dépense pour le projet a atteint le montant de la subvention : RAS
    - Possibilité de finir les projets en 2021 si le montant de la subvention n'a pas été atteint
    - Sinon remboursement
- 